



Vous souhaitez vous investir pour le bien-être des enfants?

Le Comité de Direction de **l'Association Intercommunale du Cercle de Corsier, Enfance et Jeunesse (ASICC)** met au concours le poste en CDM d'une année :

## SPÉCIALISTE RH (H/F) à 60-70%

Sur délégation du Comité de Direction vous êtes prêt à :

- Apporter une expertise et un soutien aux responsables des secteurs de l'ASICC pour toutes les questions liées aux ressources humaines (RH)
- Contribuer au processus de recrutement des collaborateurs
- Gérer le cycle de vie des collaborateurs, leur arrivée et leur départ, en collaboration avec les Directions des Secteurs
- Assurer la gestion administrative du personnel (contrats de travail, certificats de travail, salaires, correspondances diverses, etc.)
- Renseigner et conseiller les collaborateurs sur les thématiques RH
- Garantir le fonctionnement du logiciel de gestion automatisée du temps de travail et soutenir les Directions des Secteurs
- Participer à l'établissement des processus RH en collaboration avec le CoDir et les Directions des Secteurs
- Travailler en collaboration avec le secteur des finances pour le bouclement et traitement des salaires
- Collaborer avec une gestionnaire RH

## Vous apportez:

- Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines
- Expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans le secteur public ou parapublic ;
- Parfaite maîtrise du français oral et écrit
- Personne diplomate et flexible, ouverte au dialogue et à l'humain
- Connaissance d'ABACUS et de Tipee un atout
- Grande discrétion et sens des responsabilités

Vous pouvez compter sur un environnement stimulant et un CoDir engagé et identifié à sa mission

Lieu de travail : Vevey avec déplacements dans les structures du Cercle

Intéressé? Nous vous invitons à envoyer votre dossier complet, accompagné d'une lettre de motivation, regroupés en un seul fichier PDF, ainsi que vos prétentions salariales d'ici au 30 novembre par courriel à : rh@asicc.ch

Entrée en fonction: 1er janvier 2026 ou à convenir (CDM d'une année)

Des renseignements complémentaires, notamment le cahier des charges, peuvent être obtenus auprès de <u>rh@asicc.ch</u>

Les dénominations de personnes, fonctions et professions désignées au masculin dans le texte s'appliquent également au féminin.